

COLONNA D'ISTRIA (M.), *Député d'Alger*
(1^{er} collège) (R. P. F.).

Son élection est validée [10 août 1951]
(p. 6308).

Interventions :

S'excuse de son absence [10 juillet 1951]
(p. 5915). = Obtient un congé [10 juillet 1951]
(p. 5915).

Donne sa démission de Député [27 novembre
1951] (p. 8506).

COMMENTRY (M. André), *Député de*
Maine-et-Loire (R. S.).

Son élection est validée [6 juillet 1951]
(p. 5904). = Est nommé membre : de la
Commission des boissons [17 juillet 1951]
(F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216); de la
Commission de la défense nationale [17 juillet
1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216),
[19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955]
(F. n° 482). — Est nommé par la Commission
de la défense nationale membre titulaire de la
commission de coordination pour l'examen des
problèmes intéressant les Etats associés d'Indo-
chine [3 mars 1955] (F. n° 501).

Dépôts :

Le 9 août 1951, une proposition de loi portant création du Conseil interprofessionnel des vins d'Anjou et de Saumur, n° 634. — Le 13 décembre 1951, un rapport au nom de la Commission des boissons sur les propositions de loi : 1° de M. Commentry et plusieurs de ses collègues (n° 634) portant création du Conseil interprofessionnel des vins d'Anjou et de Saumur; 2° de MM. Rabouin et de Villoutreys, sénateurs (n° 1078) tendant à la création du Conseil interprofessionnel des vins d'Anjou et de Saumur, n° 1985. — Le 13 décembre 1951, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur la proposition de loi (n° 585) de MM. Frédéric-Dupont et Léon Noël tendant à faire bénéficier les combattants d'Indochine et de Corée de toutes les dispositions relatives aux combattants, n° 1992. — Le 25 février 1952, un rapport supplémentaire au nom de la Commission des boissons sur les propositions de loi : 1° de M. Commentry et

plusieurs de ses collègues (n° 634) portant création du Conseil interprofessionnel des vins d'Anjou et de Saumur; 2° de MM. Rabouin et de Villoutreys, sénateurs (n° 1078) tendant à la création du Conseil interprofessionnel des vins d'Anjou et de Saumur, n° 2758. — Le 2 avril 1952, un 2° rapport supplémentaire au nom de la Commission des boissons sur les propositions de loi : 1° de M. Commentry et plusieurs de ses collègues (n° 634) portant création du Conseil interprofessionnel des vins d'Anjou et de Saumur; 2° de MM. Rabouin et de Villoutreys, sénateurs (n° 1078) tendant à la création du Conseil interprofessionnel des vins d'Anjou et de Saumur, n° 3164. — Le 2 juillet 1952, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur l'avis donné par le Conseil de la République sur la proposition de loi (n° 585) adoptée par l'Assemblée Nationale tendant à faire bénéficier les combattants d'Indochine et de Corée de toutes les dispositions relatives aux combattants, n° 3926. — Le 6 mars 1953, un avis au nom de la Commission de la défense nationale sur la proposition de résolution (n° 4479) de M. Gravoille et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à libérer au bout de douze mois les jeunes officiers de la marine marchande des classes 1947, 1948 et 1949 incorporés dans la marine nationale, n° 5793. — Le 24 mars 1953, une proposition de loi tendant à modifier l'article 32 de la loi n° 50-857 du 24 juillet 1950 en faveur des veuves de guerre non remariées et des orphelins d'officiers, n° 5991. — Le 13 mai 1954, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur la proposition de résolution (n° 7740) de M. de Bénouville et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à exonérer de la surtaxe progressive les militaires rapatriés d'Indochine bénéficiaires d'un rappel de solde, n° 8446. — Le 13 mai 1954, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur le projet de loi (n° 7925) modifiant et complétant la loi du 13 décembre 1932 relative au recrutement de l'armée de mer et à l'organisation de ses réserves, n° 8460. — Le 29 juillet 1954, un rapport au nom de la Commission de la défense nationale sur l'avis (n° 8918) donné par le Conseil de la République sur le projet de loi (in-8° n° 1401) adopté par l'Assemblée Nationale, modifiant et complétant la loi du 13 décembre 1932 relative au recrute-